

# Face à la violence vous avez des droits

Si vous êtes en danger, vous avez le droit de :

**Partir** et vous réfugiez chez des amis, dans votre famille, dans un foyer d'urgence ou spécialisé, ou faire le 115 (mise en sécurité ou le 17 (police secours).

**Emmener** vos enfants, mêmes mineurs, avec vous

*N'oubliez pas de prendre vos papiers d'identité et le Livret de famille.*

**Dès que possible, rassembler des preuves :**

**Faire établir un Certificat médical** d'un médecin ou d'un service d'urgence, si possible accompagné d'une attestation d'incapacité totale de travail (ITT) (même si vous ne travaillez pas)

**Déposer une plainte** au Commissariat ou à la Gendarmerie (qui pourrait réquisitionner l'Unité Médico-Judiciaire (U.M.J.) de Jossigny,  
**ou**

par lettre auprès du Procureur de la République, Tribunal de Grande instance, 44 avenue Salvador Allende, 77109 Meaux, 01 60 09 75 00,

**Consigner les faits** sur le registre des "main courante" au Commissariat ou à la Gendarmerie (garder la date et le numéro d'enregistrement, utiles en cas de divorce ou plainte ultérieure),

**Rassembler les témoignages**

(amis, voisins, famille, collègues...).

**La violence conjugale  
est un délit réprimé par la Loi**



☎ 01 60 09 27 99

## accès

- à 5 minutes à pied de la gare de Meaux
- par autoroute A4, tout droit jusqu'à la gare de Meaux
- par Nationale 3, jusqu'à la gare de Meaux



### Contactez-nous

13, rue Georges Courteline  
77100 MEAUX

☎ : 01 60 09 27 99

Fax : 01 60 44 21 05

E-Mail : [contact@sos-femmes.com](mailto:contact@sos-femmes.com)

[www.sos-femmes77.com](http://www.sos-femmes77.com)

**Ouverture : Du lundi au vendredi**

**De 9 h 00 à 13 h 00 et de 14 h 00 à 17 h 00**

**Accueil individuel :**

sans rendez-vous : le mardi

tous les jours sur rendez-vous

**Permanence téléphonique aux heures d'ouverture**

**En cas d'urgence**  
en dehors des heures d'ouverture,  
**appelez le 17** (police secours)  
**appelez le 115** (pour une mise en sécurité)  
jusqu'à l'ouverture de nos services



☎ 01 60 09 27 99

**Frappée, abusée, humiliée,  
exploitée, insultée, violée,  
tuée...**

**Échappez à tout ça !**

**Ecoute téléphonique**  
**Hébergement (CHRS - CHU - Centre Maternel)**  
**Accueil de Jour**  
**Accompagnement social**  
**Accompagnement juridique et psychologique**  
**Téléphone Grand Danger**

☎ 01 60 09 27 99

[www.sos-femmes77.com](http://www.sos-femmes77.com)



13, rue Georges Courteline - 77100 Meaux  
e-mail : [contact@sos-femmes.com](mailto:contact@sos-femmes.com)

**"En France,  
chaque année,  
1 femme sur 10  
est victime de  
violence conjugale..."**

LA VIOLENCE CONJUGALE EST UN DÉLIT RÉPRIMÉ PAR LA LOI



ile de France



ars



# Qu'est-ce que la violence conjugale ?

**Violences verbales** : insultes, menaces sur les enfants ou les proches, menaces de mort...

**Violences psychologiques** : mépris, surveillance, contrôle, enfermement, critiques ...

**Violences physiques** sur la femme ou des proches : coups, brûlures, brutalité ; sur des biens matériels : habitation, voiture ...

**Harcèlement** : à propos des sorties, présence menaçante sur le lieu de travail ou de mise à l'abri...

**Violences sexuelles** : relations imposées avec lui ou d'autres partenaires, mises en scène porno, viols, pratiques sexuelles perverses ....

**Violences économiques** : pas d'argent pour l'alimentaire, le loyer et les charges, pour les enfants, s'habiller ...

## Cycle et spirale de la violence

**L'escalade** : tension, prétexte déclencheur, peur...

**L'explosion** : crises, coups, insultes, affirmation de la domination, menaces, anéantissement ...

**Le transfert de responsabilité** : utilisation du prétexte déclencheur pour rendre la victime coupable ...

**La lune de miel ou phase de rémission** : promesses, cadeaux, espoir... impunité...

Peu à peu, le cycle de la violence s'installe, avec la peur, le pouvoir et le contrôle sur la femme qui en est victime.

**Rompres une relation d'emprise et d'abus de pouvoir est très difficile.**

Humiliée, dévalorisée, elle doit souvent quitter l'homme qu'elle a aimé, qui est parfois le père de ses enfants, et désormais faire face à la vie, seule.

Il lui faudra du temps ...le temps de reprendre confiance en elle et de retrouver son intégrité perdue...

# Pourquoi SOS Femmes



Cette Association créée en 1979, gère un établissement, qui depuis 1981 accueille des femmes, et leurs enfants, victimes de violences conjugales et/ou intra-familiales :

**Parce qu'en France**, 1 femme sur 10 chaque année est victime de violence conjugale, soit près de 2 millions de femmes.

**Parce que ces victimes de violences** ont besoin d'un lieu de parole pouvant faire émerger les violences subies, faire disparaître la culpabilité et rencontrer la solidarité.

**Parce que la gravité** des situations vécues par les femmes nécessite une prise en charge spécialisée.

**Parce que la violence intra-familiale**, relève parfois d'un esclavage moderne, d'une exploitation domestique et parfois sexuelle des enfants et des jeunes majeurs.

**Parce que cette violence** n'épargne aucun groupe d'âge, de culture, et aucune classe sociale.

**Parce qu'il faut** soutenir et accompagner la force des femmes, ainsi que stimuler leur capacité d'autonomie et d'épanouissement personnel.

**Parce que la violence conjugale** a des conséquences directes ou indirectes sur les enfants, sur leur vie future d'adulte.

**Parce que c'est un lieu qui permet aux femmes et aux enfants de reconquérir leur "liberté" ...**



# Notre mission

**Répondre** aux femmes qui demandent de l'aide, qui veulent sortir de leur isolement et osent rompre le silence,

**Établir** des partenariats avec les différents services sociaux, médicaux, juridiques et policiers.

**Développer** des actions de prévention, de sensibilisation du public pour une évolution des mentalités,

# Nos services

- Permanence téléphonique
- Hébergement
- Nuitées hôtelières
- Accueil de jour, écoute, information et orientation
- Téléphone Grave Danger
- Entretiens individuels avec personnel spécialisé
- Groupes de parole
- Soutien dans les démarches administratives, juridiques et la recherche d'emploi
- Suivi des enfants témoins de la violence
- Service de domiciliation
- Suivi social lié au logement
- Concertations avec les partenaires sociaux